



MULTIMANAGER BOOSTER

Titres de créances présentant un risque en capital en cours de vie et à l'échéance

Produit de placement, alternatif à un investissement dynamique risqué de type actions

Durée d'investissement conseillé: 5 ans

Eligibilité: Contrats d'assurance vie et de capitalisation suivant les conditions de la compagnie d'assurance

EXP
Exclusive >< Partners

L'ensemble des données est présenté hors fiscalité applicable et/ou frais liés au cadre d'investissement. Dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, l'entreprise d'assurance ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte mais pas sur leur valeur.

La valeur de ces unités de compte pourra varier en fonction des conditions de marché à la hausse ou à la baisse. Les termes « capital » et « capital initial » utilisés dans cette brochure désignent la valeur nominale de Multimanager Booster, soit 1 000 euros.

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

Type:	Titres de créance émis par Morgan Stanley & Co International PLC noté A (S&P), A1 (Moody's)
Maturité:	5 ans
Sous-jacent:	Allocation équilibrée d'OPCVM: H20 Multibonds, DNCA Eurose, Carmignac Patrimoine
Protection du capital:	Non
Emission:	13/01/2016
Niveau initial:	Cours de clôture des OPCVM le 26/02/2016
Code ISIN:	FR0013081650
Distribution:	Placement Privé
Agent de Calcul:	Morgan Stanley & Co International PLC
Liquidité:	Quotidienne (Publication sur Telekurs)
Valeur Nominale:	1 000 €

POINTS CLES

- ▶ 200% de la performance¹ positive de l'allocation d'OPCVM sans plafond et nette de dividendes fixes annuels de 2,3%
- ▶ Un risque en capital à hauteur de la performance¹ négative de l'allocation d'OPCVM nette de dividendes fixes annuels de 2,3%

MECANISME DU PRODUIT

Mécanisme de remboursement à l'issue des 5 ans:

- Le 26/02/2021, on enregistre la performance¹ de l'allocation d'OPCVM par rapport à son niveau initial et nette de dividendes fixes annuels de 2,3%.
- Si cette performance est positive ou nulle, l'investisseur reçoit :

L'intégralité du capital initial²

+

200% de la performance¹ de l'allocation d'OPCVM nette des dividendes fixes annuels

- Sinon, si cette performance est négative, l'investisseur reçoit :

Le capital initial²

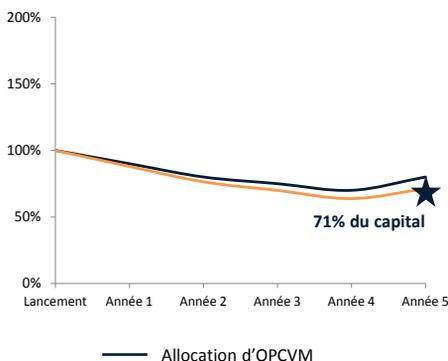
-

100% de la performance¹ de l'allocation d'OPCVM nette des dividendes fixes annuels (perte en capital)

ILLUSTRATION DU MECANISME

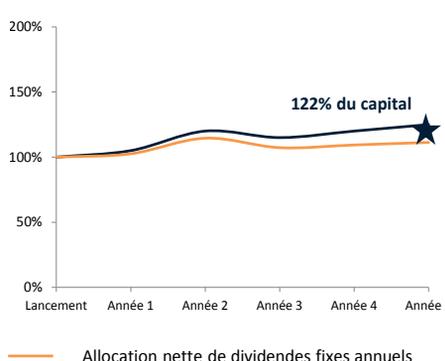
Cas défavorable: Baisse de l'allocation

A l'issue des 5 ans, la performance de l'allocation nette des dividendes fixes annuels est négative (-29%). L'investisseur reçoit alors le capital initial diminué de cette performance négative, soit 71% du capital initial. Ce qui correspond à un taux de rendement annuel de -6,6%².



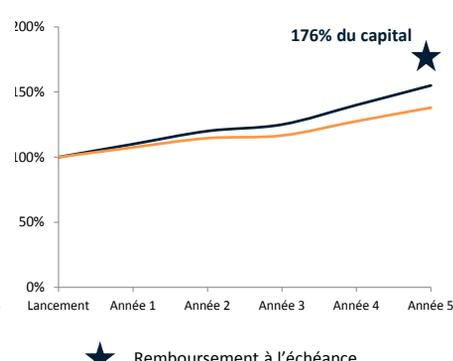
Cas médian: Légère hausse de l'allocation

A l'issue des 5 ans, la performance de l'allocation nette des dividendes fixes annuels est positive (+11%). L'investisseur reçoit alors l'intégralité du capital initial + 200% de cette performance, soit 122% du capital initial. Ce qui correspond à un taux de rendement annuel de 4,0%².



Cas favorable: Forte hausse de l'allocation

A l'issue des 5 ans, la performance de l'allocation nette des dividendes fixes annuels est positive (+38%). L'investisseur reçoit alors l'intégralité du capital initial + 200% de cette performance, soit 176% du capital initial. Ce qui correspond à un taux de rendement annuel de 11,9%².



AVANTAGES

- ▶ L'investisseur reçoit à l'issue des 5 ans 200% de la performance¹ positive éventuelle de l'allocation équilibrée d'OPCVM nette de dividendes fixes annuels de 2,3%².

INCONVENIENTS

- ▶ **Le produit ne comporte pas de protection du capital:** en cas de performance négative de l'allocation équilibrée d'OPCVM nette de dividendes fixes annuels de 2,3%, l'investisseur sera impacté de cette baisse sur son capital investi. Il est en outre exposé à un risque de perte en capital en cours de vie et est également exposé au risque de défaut de l'émetteur.
- ▶ Les avantages du produit ne profitent qu'aux investisseurs ayant investi avant la date de lancement et ayant conservé le support jusqu'à sa maturité effective. Toute sortie anticipée se fera aux conditions de marché et pourra entraîner une perte en capital.
- ▶ La performance¹ de l'allocation s'entend nette de dividendes fixes annuels de 2,3%, venant diminuer la performance finale retenue de l'allocation.

¹La performance de l'allocation nette des frais de garanties à l'échéance est égale à : la moyenne des valeurs de chaque sous-jacent par rapport à leur niveau initial au 26/02/2021 x (100%-2,3%)⁵ -100%

²L'ensemble des données est présenté hors fiscalité applicable et/ou frais liés au cadre d'investissement.

ZOOM SUR LES OPCVM

Les éléments du présent document relatifs aux données de marché et aux différents OPCVM sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier. Les données relatives aux performances passées ont trait ou se réfèrent à des périodes passées et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs. Source: H2O AM, DNCA, Carmignac et Bloomberg. Il est recommandé aux investisseurs de se référer au Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) concernant les différents OPCVM, avant tout investissement.

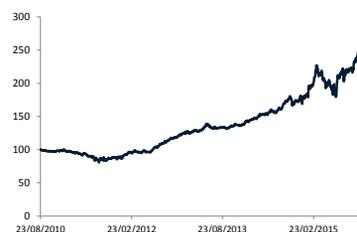
Le sous-jacent est une allocation équilibrée de 3 OPCVM diversifiés:

H2O MULTIBONDS

L'objectif de L'OPCVM, pour cette part, est de réaliser une performance supérieure de 1,6% par an à celle de L'indice JP Morgan Government Bond Index Broad libellé en euro sur une durée minimale de placement recommandée de trois ans, après déduction des frais de fonctionnement et de gestion.

La politique d'investissement de l'OPCVM repose sur une gestion très dynamique qui cherche à dégager de la performance sur les marchés de taux et de devises internationaux. L'équipe de gestion s'intéresse à la répartition globale du portefeuille puis sélectionne les titres composant le portefeuille. Pour ce faire, elle détermine ses stratégies notamment en fonction de ses anticipations macro-économiques, de son analyse des flux de capitaux et de son appréciation sur le prix des actifs financiers. Les investissements du gérant se font dans le respect de la sensibilité (indication de la variation du prix d'une obligation lorsque les taux d'intérêt varient de 1%) comprise entre 0 et 10. Cet OPCVM a pour classification AMF : Obligations et autres titres de créance internationaux. (Source: H2O AM)

NOM	H2O MULTIBONDS – Part RC
CODE ISIN	FR0010923375
DATE DE LANCEMENT DU FONDS	23 aout 2010
DATE DE LANCEMENT DE LA PART CONCERNEE	23 aout 2010
SOCIETE DE GESTION	H2O AM LLP (http://www.h2o-am.com)
DEVISE	Euro
TOTAL DE FRAIS SUR ENCOURS (TFE)	1,07% TTC (DICI du 24/07/2015)
PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT	Indicateur de risque de niveau 5 (DICI du 24/07/2015)
DOCUMENTS REGLEMENTAIRES DU FONDS	disponible sur le site www.h2o-am.com



Source: Bloomberg, du 23/08/2010 au 29/12/2015

DNCA EUROSE

Eurose est un fonds diversifié flexible qui représente une alternative aux supports obligataires et aux produits monétaires. Ce fonds investi en Euro n'intervient pas sur les produits dérivés. Dans le cadre d'une gestion discrétionnaire visant une faible volatilité de la valeur liquidative, le fonds peut être investi en actions, obligations corporate, d'État, convertibles et produits monétaires. Le fonds est investi majoritairement sur les produits obligataires dans le but de profiter du rendement relativement attractif offert par les obligations « corporate » (émises par les entreprises) dans un environnement persistant de taux bas. La construction du portefeuille est équilibrée entre d'une part les titres à taux fixes et d'autre part les obligations à taux variables ou indexés sur l'inflation et la trésorerie. La sensibilité globale du portefeuille obligataire reste modérée afin de remplir l'objectif d'une volatilité maîtrisée de la valeur liquidative. La gestion active privilégie les valeurs offrant des rendements élevés alliés à une bonne visibilité sur leurs cash flows. L'exposition totale au risque actions peut être portée à 35%. (Source: DNCA)

NOM	DNCA Eurose-A
CODE ISIN	LU0284394235
DATE DE LANCEMENT DU FONDS	17 novembre 2000
DATE DE LANCEMENT DE LA PART CONCERNEE	28 septembre 2007
SOCIETE DE GESTION	DNCA Finance (www.dncafinance.com)
DEVISE	Euro
TOTAL DE FRAIS SUR ENCOURS (TFE)	1,44% TTC (DICI du 25/09/2015)
PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT	Indicateur de risque de niveau 3 (au 25/09/2015)
DOCUMENTS REGLEMENTAIRES DU FONDS	disponible sur le site www.dncafinance.com

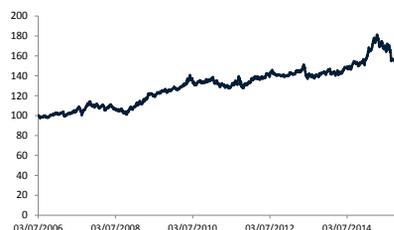


Source: Bloomberg, du 21/11/2007 au 29/12/2015

CARMIGNAC PATRIMOINE

Le fonds a pour objectif de surperformer son indicateur de référence sur une durée supérieure à 3 ans. L'indicateur de référence est l'Indice composite suivant : pour 50% l'indice mondial MSCI AC WORLD NR (USD), calculé dividendes nets réinvestis et pour 50% l'indice mondial obligataire Citigroup WGBI All Maturities calculé coupons réinvestis. L'indicateur est rebalancé trimestriellement et converti en Euro pour les parts EUR et les parts hedgées, dans la devise de référence de chaque part, pour les parts non hedgées. Le fonds est un fonds « diversifié » dont les moteurs de performance sont les suivants : les actions - le fonds est exposé au maximum à 50% de l'actif net en actions internationales (toutes capitalisations, sans contrainte sectorielle ou géographique, pays émergents inclus dans la limite de 25% de l'actif net) ; les produits de taux - l'actif net du fonds est investi de 50% à 100% en produits obligataires à taux fixe et/ou variable, publics et/ou privés et en produits monétaires, la notation moyenne des encours obligataires détenus par le fonds sera au moins « Investment Grade » selon l'échelle d'au moins une des principales agences de notation et les produits de taux des pays émergents ne dépasseront pas 25% de l'actif net ; les devises - le fonds peut utiliser en exposition et en couverture, les devises autres que la devise de valorisation du fonds. (Source: Carmignac)

NOM	Carmignac Patrimoine Part E EUR Acc
CODE ISIN	FR0010306142
DATE DE LANCEMENT DU FONDS	12 octobre 1989
DATE DE LANCEMENT DE LA PART CONCERNEE	3 juillet 2006
SOCIETE DE GESTION	Carmignac Gestion (www.carmignac.fr)
DEVISE	Euro
TOTAL DE FRAIS SUR ENCOURS (TFE)	2,28% TTC (DICI du 16/11/2015)
PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT	Indicateur de risque de niveau 4 (DICI du 16/11/2015)
DOCUMENTS REGLEMENTAIRES DU FONDS	disponible sur le site www.carmignac.fr



Source: Bloomberg, du 03/07/2006 au 29/12/2015

INFORMATIONS IMPORTANTES

Facteurs de risques: Ces Titres sont destinés uniquement à des investisseurs avertis, prêts à prendre certains risques. **Il est vivement recommandé aux investisseurs potentiels de prendre conseil auprès de leurs services juridiques, fiscaux, comptables, de réglementation et d'investissement au sujet de tout investissement envisagé ou réel dans ces Titres.** Merci de consulter le Prospectus de Base pour y trouver une description détaillée des Titres et, en particulier, revoir les Facteurs de Risque associés à ces Titres. Le fait d'investir dans ces Titres implique certains risques, y compris mais sans s'y limiter les suivants : **Ajustements par l'Agent de détermination :** Les termes et conditions des Titres permettront à l'Agent de Détermination de faire les ajustements ou de prendre toute action appropriée si surviennent des circonstances dans lesquelles les Titres ou des échanges quelconques sont affectés par une désorganisation des marchés, des situations d'ajustements, ou des circonstances affectant les activités normales des marchés. **Risques d'Ajustements et d'Interruption :** Le société de gestion peut ajouter, supprimer ou remplacer des valeurs au sein des fonds OPCVM ou faire tous autres changements méthodologiques qui pourraient modifier la valeur des fonds OPCVM sans tenir compte des intérêts des détenteurs des Titres. N'importe lequel de ces décisions ou calculs peut avoir un effet négatif sur la valeur des Titres et peut conduire à ce que l'investisseur reçoive un retour qui est substantiellement différent de ce qu'il aurait reçu si l'événement ne s'était pas produit. **Risque de crédit :** Le détenteur des Titres sera exposé au risque de crédit de l'Emetteur et du Garant. **Risque de changement sur les fonds OPCVM :** Si un événement considéré par l'Agent de Détermination comme ayant des effets de dilution ou de concentration sur la valeur du sous-jacent intervient, l'Agent de Détermination aura le choix d'effectuer des changements dans les conditions de la Note pour tenir compte de tels effets; et de telles modifications peuvent affecter la valeur de la Note. Si l'Agent de Détermination détermine que l'événement n'aura pas d'effet de dilution ou de concentration sur la valeur du sous-jacent, l'Agent de Détermination n'ajustera pas les termes de la Note. **Risque de sortie :** Le prix du marché secondaire de la Note dépendra de plusieurs facteurs, incluant la valeur et la volatilité des fonds OPCVM, le niveau des fonds OPCVM à n'importe quelle heure de n'importe quel jour et du temps qu'il reste avant l'échéance des Titres, les taux d'intérêt, la rémunération des actifs qui constituent les fonds OPCVM, le temps qu'il reste avant échéance et l'évaluation du risque de crédit associé à l'Emetteur et au Garant. Par conséquent le détenteur pourrait recevoir un montant qui soit inférieur à la valeur intrinsèque du Titre, et qui pourrait aussi être inférieur au montant que le détenteur aurait reçu s'il avait gardé la Note jusqu'à échéance. **Risque de couverture :** A la Date de Transaction ou bien avant et après, l'Emetteur, par l'intermédiaire de ses filiales ou autres, couvrira probablement l'exposition qu'il anticipe sur les Titres en prenant des positions dans les fonds OPCVM, des contrats optionnels sur les fonds OPCVM ou des positions sur tout autre Titre financier ou toutes autres valeurs disponibles. De plus, l'Emetteur et ses filiales négocieront les valeurs qui constituent les fonds OPCVM dans le cadre de leurs activités générales. Chacune de ces activités peut potentiellement affecter la valeur des OPCVM, y compris à la Date de Détermination, et par conséquent pourrait affecter de façon significative le coupon versé aux détenteurs des Titres. **Risque des fonds OPCVM :** Les Titres seront rachetés pour un montant déterminé par référence à la performance des fonds OPCVM, et par conséquent ladite performance aura une incidence sur la nature et la valeur du retour sur investissement des Titres. Il convient que les détenteurs de Titres et les acheteurs potentiels de Titres mènent leur propre enquête, et, en prenant leur décision d'acheter ou non des Titres, il convient que les acheteurs potentiels se fassent leur propre opinion sur les mérites d'un investissement lié aux fonds OPCVM sur la base de ces enquêtes et non en se fiant à des informations quelconques données dans cette liste de conditions. **Risque de la société de gestion:** La société de gestion n'est pas une filiale de l'Emetteur ou de ses filiales et il n'est en aucune façon impliqué dans cette offre. En conséquence, l'Emetteur et l'Agent de Calcul n'ont aucune possibilité d'influer sur les actions de la société de gestion, y compris pour un rééquilibrage quelconque qui pourrait déclencher un ajustement des conditions des Titres par l'Agent de Calcul. **Risque de liquidité :** Les Titres ne seront pas négociés à une bourse organisée. L'Agent Placeur tentera d'organiser un marché secondaire sur les Titres sur la base d'efforts raisonnables uniquement et sous réserve des conditions des marchés, du droit, de la réglementation et de la politique interne. La liquidité des Titres reflète la liquidité des fonds OPCVM, et même s'il peut y avoir un marché secondaire pour les Titres, il peut ne pas être assez liquide pour faciliter une vente par le détenteur. **Conflit d'intérêt potentiel :** L'Agent de Détermination (MSI plc) est une filiale de l'Emetteur, et ses intérêts économiques peuvent être opposés à ceux des détenteurs des Titres. Les déterminations faites par l'Agent de Détermination, y compris dans le cas d'une désorganisation des marchés peuvent affecter le montant payable aux détenteurs en vertu des conditions des Titres. **Risques liés aux fonds OPCVM:** Risque lié à la gestion discrétionnaire / risque actions / risque de taux... pour plus de détails, se référer au prospectus disponible sur le site internet des sociétés de gestion.

Frais d'intermédiation: En relation avec l'offre et la vente de ces Notes, l'Emetteur paiera au distributeur des frais de distribution récurrents. Les frais de distributions n'excéderont pas 0,85% par an. L'investisseur reconnaît et accepte que de tels frais soient retenus par le distributeur. Plus d'informations sont disponibles auprès du distributeur sur demande.

Marché secondaire: Dans des conditions normales de marché et sous réserve (i) des lois et réglementations applicables, (ii) des règles internes de Morgan Stanley, Morgan Stanley & Co. International plc usera de ses efforts raisonnables pour fournir une liquidité journalière avec un écart bid/ask. Toutefois, Morgan Stanley & Co International Plc n'a pas d'obligation légale de le faire.

Restrictions générales à la vente Aucune offre publique de vente des Titres, ni possession ou distribution de documents commerciaux matérialisant une offre, n'est autorisée dans une juridiction quelconque où une action à cette fin est requise à moins que ladite action pertinente n'ait été prise. Les Titres ne doivent être ni offerts ni vendus dans une juridiction quelconque sauf aux personnes dont les activités d'investissement les amènent à intervenir dans l'acquisition, la possession, la gestion ou la cession (agissant pour son compte ou en tant que mandataire) d'investissements d'une nature similaires aux Titres et qui sont particulièrement bien informées en matière d'investissement. Dans chaque état membre de l'Espace Economique Européen qui a transposé la Directive sur les Prospectus d'émission (Directive 2003/71/EC), aucune offre des Titres au public (selon la définition aux fins de ladite Directive et des mesures de mise en vigueur dans un tel état membre) ne peut être faite, sauf dans des circonstances qui n'entraînent pas de violation de ladite Directive et desdites mesures par l'Auteur de l'offre ou l'Emetteur, l'Agent Placeur et leurs filiales respectives. A cette fin, une offre ne saurait être considérée ne pas requérir la publication d'un prospectus en vertu de l'Article 3 de la Directive sur les Prospectus d'émission, ou de toute disposition correspondante desdites mesures uniquement en vertu de l'application de l'Article 3(2) (b) (offre à moins de 150 personnes) ou de toute disposition correspondante.

Hors frais et/ou fiscalité applicable : l'ensemble des données est présenté hors fiscalité applicable et/ou frais liés au cadre d'investissement. Caractère promotionnel de ce document : le présent document est un document à caractère commercial et non un document à caractère réglementaire. Ce document n'est pas un document de recherche de Morgan Stanley et ne doit pas être considéré comme une recommandation de la recherche. Les indications qui figurent dans le présent document, y compris la description des avantages et des inconvénients, ne préjugent pas du cadre d'investissement choisi et notamment de l'impact que les frais liés à ce cadre d'investissement peuvent avoir sur l'économie générale de l'opération pour l'investisseur. Sans préjudice des obligations légales ou réglementaires à sa charge, Morgan Stanley ne pourra être tenue responsable des conséquences financières ou de quelque nature que ce soit résultant du produit décrit dans ce document. Les investisseurs doivent procéder, avant la conclusion de toute opération avec Morgan Stanley, à leur propre analyse et d'obtenir tout conseil professionnel qu'ils jugent nécessaires sur les risques et les avantages du produit. Le présent document ne constitue pas une offre de titres aux États-Unis et les titres ne sont pas enregistrés en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le «Securities Act»). Les titres ne peuvent être ni offerts ni cédés aux États-Unis sans avoir été préalablement enregistrés ou exemptés d'enregistrement en vertu du Securities Act. Conformément à la Regulation S promulguée en application du Securities Act (la «Regulation S»), les titres sont/seront offerts exclusivement en dehors des États-Unis à un groupe déterminé d'investisseurs dans le cadre de transactions «offshore» («Offshore transactions») avec des «Non US Persons» (tels que ces termes sont définis dans la Regulation S). Les titres ne peuvent être offerts à nouveau et revendus qu'à des «Non US Persons» dans le cadre d'«Offshore transactions» conformément aux dispositions de la Regulation S relatives à la revente de titres. Nul n'est obligé ou n'a l'intention de procéder à l'enregistrement des titres en application du Securities Act ou de la réglementation financière de l'un des États des États-Unis. Le présent document est un document à caractère commercial et non un document à caractère réglementaire. Il est recommandé aux investisseurs de se reporter à la rubrique «facteurs de risques» du Prospectus. Ces Titres sont destinés uniquement à des investisseurs avertis, prêts à prendre certains risques. **Il est vivement recommandé aux investisseurs potentiels de prendre conseil auprès de leurs services juridiques, fiscaux, comptables, de réglementation et d'investissement au sujet de tout investissement envisagé ou réel dans ces Titres.**

L'offre ne donne pas lieu à un prospectus soumis au visa de l'AMF ; Les personnes ou entités mentionnées au 2 du II de l'article L. 411-2 du code monétaire et financier ne peuvent participer à cette offre que pour compte propre dans les conditions fixées par les articles D. 411-1, D. 411-2, D. 734-1, D. 744-1, D. 754-1 et D. 764-1 du code monétaire et financier ; la diffusion, directe ou indirecte, dans le public des instruments financiers ainsi acquis ne peut être réalisée que dans les conditions prévues aux articles L. 411-1, L. 411-2, L. 412-1 et L. 621-8 à L. 621-8-3 du code monétaire et financier. Merci de consulter le Prospectus de Base pour y trouver une description détaillée des titres et, en particulier, revoir les Facteurs de Risque associés à ces Titres.

© Copyright 2015 Morgan Stanley. Morgan Stanley & Co. International PLC est approuvée et régulée par la Financial Conduct Authority (numéro d'enregistrement: 165935)